



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

METRO : BÉNÉFICE PAR ACTION EN HAUSSE DE 22,6 % AU PREMIER TRIMESTRE DE 2015 ET AUGMENTATION DU DIVIDENDE DE 16,7 %

(Montréal, le 27 janvier 2015) - METRO INC. (TSX : MRU) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le premier trimestre de l'exercice 2015 qui s'est terminé le 20 décembre 2014.

FAITS SAILLANTS

- Chiffre d'affaires de 2 840,5 millions \$, en hausse de 5,2 %
- Chiffre d'affaires des magasins comparables en hausse de 3,8 %
- Bénéfice net de 112,5 millions \$, en hausse de 13,4 %
- Bénéfice net dilué par action de 1,30 \$, en hausse de 22,6 %
- Bénéfice net dilué par action ajusté⁽²⁾ de 1,35 \$, en hausse de 21,6 %
- Dividende par action déclaré de 0,35 \$, en hausse de 16,7 %
- Subdivision des actions à raison de 3 pour 1

(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action/BPA)	12 semaines				
	2015	%	2014	%	Variation (%)
Chiffre d'affaires	2 840,5	100,0	2 701,3	100,0	5,2
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ⁽¹⁾	190,0	6,7	171,1	6,3	11,0
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté ⁽¹⁾	190,0	6,7	177,5	6,6	7,0
Bénéfice net	112,5	4,0	99,2	3,7	13,4
BPA dilué	1,30	—	1,06	—	22,6
Bénéfice net ajusté ⁽²⁾	116,8	4,1	103,9	3,8	12,4
BPA dilué ajusté ⁽²⁾	1,35	—	1,11	—	21,6

MESSAGE DU PRÉSIDENT

« Poursuivant sur la lancée du dernier trimestre de 2014, notre chiffre d'affaires a connu une forte augmentation et nous sommes satisfaits de nos résultats du premier trimestre. Nos stratégies de mise en marché et nos investissements dans notre réseau de magasins sont bien reçus par les consommateurs, et nous sommes confiants de pouvoir continuer⁽³⁾ de croître au cours des prochains trimestres », a déclaré Eric R. La Flèche, président et chef de la direction.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2015

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de 2 840,5 millions \$ pour le premier trimestre de 2015 a été en hausse de 5,2 % comparativement à 2 701,3 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'an passé. Le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 3,8 %, la plus forte hausse depuis le troisième trimestre de 2009, et la valeur de notre panier alimentaire moyen a connu une inflation de 3,0 % au premier trimestre. Malgré une concurrence très vive, nous avons augmenté notre chiffre d'affaires grâce à nos stratégies de mise en marché et nos investissements dans notre réseau de magasins.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET RÉSULTATS LIÉS À UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE⁽¹⁾

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée⁽¹⁾ (Alimentation Couche-Tard) du premier trimestre de 2015 a été de 190,0 millions \$ ou 6,7 % du chiffre d'affaires comparativement à 171,1 millions \$ ou 6,3 % du chiffre d'affaires pour le même trimestre de l'exercice précédent (6,6 % en excluant la charge non récurrente de 6,4 millions \$ pour la fermeture de notre entrepôt de fruits et légumes à Québec).

Au premier trimestre de 2015, notre taux de marge brute a été de 19,3 % comparativement à 18,8 % pour le premier trimestre de 2014. Notre pourcentage de charges d'exploitation sur notre chiffre d'affaires a été de 12,6 % comparativement à 12,2 % l'an dernier. Ces variations de taux s'expliquent principalement par l'acquisition de Première Moisson effectuée au quatrième trimestre de l'exercice 2014.

Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée (BO)⁽¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines					
	2015			2014		
	BO	Chiffre d'affaires	(%)	BO	Chiffre d'affaires	(%)
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	190,0	2 840,5	6,7	171,1	2 701,3	6,3
Frais de fermeture	—			6,4		
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté ⁽¹⁾	190,0	2 840,5	6,7	177,5	2 701,3	6,6

AMORTISSEMENT, FRAIS FINANCIERS NETS ET FRAIS POUR REMBOURSEMENT ANTICIPÉ

La dépense d'amortissement pour le premier trimestre de 2015 a été de 40,0 millions \$ comparativement à 41,0 millions \$ en 2014.

Les frais financiers nets ont été de 13,4 millions \$ au premier trimestre de 2015 comparativement à 10,3 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'an dernier. Cet écart s'explique entre autres par l'émission de billets au premier trimestre puisque la Société a considéré que les conditions du marché étaient favorables à du financement à long terme. Le 1^{er} décembre 2014, la Société a émis en placement privé des billets non garantis de premier rang Série C, à un taux d'intérêt nominal fixe de 3,20 % échéant le 1^{er} décembre 2021, d'un capital global de 300,0 millions \$ et des billets non garantis de premier rang Série D, à un taux nominal fixe de 5,03 % échéant le 1^{er} décembre 2044, d'un capital global de 300,0 millions \$, pour un total de 600,0 millions \$.

La Société a affecté le produit de ces émissions au remboursement de dettes existantes, à son fonds de roulement et à d'autres fins générales. Le 5 décembre 2014, elle a remboursé sa facilité de crédit rotative renouvelable non garantie dont le capital se situait à 335,0 millions \$, à un taux moyen pondéré de 2,39 % et le 31 décembre 2014, elle a remboursé par anticipation ses billets de Série A, au taux d'intérêt nominal fixe de 4,98 % échéant le 15 octobre 2015, d'un capital global de 200,0 millions \$. Des frais pour remboursement anticipé de 5,9 millions \$ ont été encourus.

QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS D'UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Notre quote-part dans les résultats d'Alimentation Couche-Tard a été de 17,9 millions \$ au premier trimestre de 2015 comparativement à 13,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2014.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts a été de 36,1 millions \$ au premier trimestre de 2015 avec un taux d'imposition effectif de 24,3 % comparativement à 33,7 millions \$ et 25,4 % au premier trimestre de 2014.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net du premier trimestre de l'exercice 2015 a été de 112,5 millions \$ comparativement à 99,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2014, soit une hausse de 13,4 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 1,30 \$ par rapport à 1,06 \$ l'an passé, en hausse de 22,6 %.

BÉNÉFICE NET AJUSTÉ⁽²⁾

En excluant des résultats du premier trimestre de 2015 les frais de 4,3 millions \$ après impôts pour le remboursement anticipé de nos billets Série A et, de ceux du premier trimestre de 2014, les frais de fermeture de notre entrepôt de fruits et légumes à Québec de 4,7 millions \$ après impôts, le bénéfice net ajusté⁽²⁾ du premier trimestre de 2015 a été en hausse de 12,4 % comparativement à celui de 2014 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽²⁾ a été en hausse de 21,6 %.

Ajustements au bénéfice net

	12 semaines					
	2015		2014		Variation (%)	
	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Bénéfice net	112,5	1,30	99,2	1,06	13,4	22,6
Frais de fermeture nets d'impôts	—	—	4,7	0,05		
Frais pour remboursement anticipé nets d'impôts	4,3	0,05	—	—		
Bénéfice net ajusté ⁽²⁾	116,8	1,35	103,9	1,11	12,4	21,6

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Le programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités actuellement en vigueur permet à la Société de racheter, entre le 10 septembre 2014 et le 9 septembre 2015, jusqu'à concurrence de 5 700 000 de ses actions ordinaires. Au 16 janvier 2015, la Société a racheté 1 174 400 de ses actions ordinaires à un prix moyen de 79,50 \$, pour une considération totale de 93,4 millions \$.

DIVIDENDES

Le 26 janvier 2015, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,35 \$ par action ordinaire payable le 16 mars 2015, soit une hausse de 16,7 % par rapport au dividende trimestriel actuel de 0,30 \$. Sur une base annualisée, ce dividende représente environ 25 % du bénéfice net ajusté⁽²⁾ de 2014, comparativement aux pourcentages des deux derniers exercices qui étaient de 22 % et de 20 %, le tout conformément à la nouvelle cible communiquée aux actionnaires en janvier 2014.

Après la date de référence (6 février 2015) de la subdivision d'actions mentionnée à la section « Événement postérieur à la date de clôture » et en raison de cette subdivision, le dividende trimestriel déclaré au 26 janvier 2015 et payable le 16 mars 2015 aux actionnaires inscrits le 18 février 2015, passera de 0,35 \$ à 0,1166667 \$ par action.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Subdivision des actions à raison de 3 pour 1

Afin d'augmenter le nombre d'actions en circulation et faciliter l'accessibilité auprès des investisseurs, le conseil d'administration de la Société a approuvé le 26 janvier 2015 une subdivision de ses actions ordinaires à raison de 3 actions ordinaires pour une action ordinaire. Cette subdivision est assujettie à l'obtention de toutes les approbations réglementaires nécessaires.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

La date de référence sera vendredi le 6 février 2015 à 17h00 et la date de versement sera le mercredi 11 février 2015, date à laquelle l'agent des transferts de la Société, Société de fiducie Computershare inc. (« Computershare »), fera parvenir promptement aux actionnaires inscrits un certificat d'action physique représentant deux actions ordinaires additionnelles pour chaque action ordinaire détenue à la dite date de référence. En outre, Computershare attribuera électroniquement le nombre approprié d'actions ordinaires à CDS & Co pour distribution aux actionnaires non inscrits afin que les comptes de courtage des actionnaires non inscrits soient automatiquement mis à jour pour refléter la subdivision des actions. Les actionnaires n'ont aucune mesure à prendre afin de recevoir les actions additionnelles en vertu de cette subdivision.

La Bourse de Toronto a décidé de mettre en oeuvre la négociation d'effets payables relativement à la subdivision. Un effet payable est un droit rattaché à des titres inscrits en bourse qui font l'objet d'un événement corporatif important, comme une subdivision d'actions. Dans le cas présent, toute personne achetant une action ordinaire durant la période commençant deux jours de bourse avant la date de référence (soit le mercredi 4 février 2015) et se terminant à la date de versement (soit le mercredi 11 février 2015) inclusivement (la « période d'effets payables ») recevra un droit d'effets payables. Toutes les opérations effectuées à la Bourse de Toronto durant cette période d'effets payables seront identifiées afin de s'assurer que les acquéreurs d'actions ordinaires de Metro reçoivent le droit d'effets payables.

Les actions ordinaires seront négociées, en tenant compte de la subdivision, à compter du jeudi 12 février 2015, date à laquelle les actions ordinaires de la Société cesseront d'avoir un droit d'effet payable rattaché. La date de remboursement des effets payables sera le mardi 17 février 2015.

Après la date de référence (6 février 2015) de la subdivision d'actions et en raison de cette subdivision, le dividende trimestriel déclaré au 26 janvier 2015 et payable le 16 mars 2015 aux actionnaires inscrits le 18 février 2015, passera de 0,35 \$ à 0,1166667 \$ par action.

Pharmacies Brunet Target

La chaîne de magasins Target a annoncé, le 15 janvier 2015, la fermeture de tous ses magasins au Canada. La Société, à titre de franchiseur, approvisionne 14 pharmacies Brunet Target situées dans des magasins Target du Québec. Nous procéderons sous peu à la fermeture de ces pharmacies et les frais occasionnés ne seront pas significatifs pour la Société.

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Nous avons utilisé, dans le communiqué de presse, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. L'expression « continuer » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur l'industrie alimentaire au Canada, l'économie en général, notre budget annuel ainsi que notre plan d'action 2015.

Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. L'arrivée d'un nouveau concurrent est un exemple de ceux décrits à la rubrique « Gestion des risques » du rapport annuel 2014 qui pourraient influencer sur la réalisation de ces déclarations. Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent rapport et qu'elles représentent nos attentes. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport, sauf si cela est requis par la loi.

MESURES CONFORMES ET NON CONFORMES AUX IFRS

Nous avons inclus certaines mesures du bénéfice conformes et non conformes aux IFRS. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les IFRS et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET RÉSULTATS LIÉS À UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée est une mesure du bénéfice avant les frais financiers, les impôts et l'amortissement (**BAIIA**) ainsi que les frais pour remboursement anticipé et les résultats liés à notre participation dans une entreprise associée. Il s'agit d'une mesure conforme aux IFRS et il est présenté séparément dans les comptes de résultat consolidés résumés. Nous sommes d'avis que cette mesure permet aux lecteurs d'états financiers de mieux évaluer la capacité de la Société de générer des liquidités provenant de ses activités opérationnelles.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET RÉSULTATS LIÉS À UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE AJUSTÉ, BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ET BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION AJUSTÉ

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net dilué par action ajusté sont des mesures du bénéfice excluant les éléments non récurrents. Il s'agit de mesures non conformes aux IFRS. Nous sommes d'avis que les lecteurs d'états financiers sont mieux informés des résultats de la période courante et correspondante en présentant les résultats sans les éléments non récurrents. Ainsi, les lecteurs d'états financiers sont en mesure de mieux évaluer la performance de la Société et de juger de ses perspectives d'avenir.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société aura lieu **aujourd'hui, mardi le 27 janvier 2015, à 11 heures (HNE)** au Centre Mont-Royal situé au 2200, rue Mansfield, Montréal (Québec).

À l'assemblée, la Société rendra hommage à messieurs Pierre H. Lessard et Paul Gobeil, respectivement président et vice-président du conseil d'administration, qui ont atteint l'âge de retraite obligatoire du conseil, et quitteront la Société après plus de 24 ans.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Les analystes financiers et les investisseurs institutionnels sont invités à participer à la conférence téléphonique portant sur les résultats du **premier trimestre de l'exercice 2015** qui aura lieu **aujourd'hui, le 27 janvier 2015, à 15 heures (HNE)**. Pour accéder à la conférence, le numéro de téléphone à composer est le (647) 427-7450 ou (888) 231-8191. Les journalistes et le public investisseur pourront y accéder en mode écoute seulement.

Avis aux lecteurs : Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ainsi que le rapport de gestion du premier trimestre de l'exercice 2015 de METRO INC. sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : www.metro.ca - Site corporatif - Relations avec les investisseurs - Résultats trimestriels 2015 - premier trimestre 2015.

(30)

Source : METRO INC.

Renseignements : François Thibault
Vice-président principal,
chef de la direction financière et trésorier
Tél. : (514) 643-1003

**Service des relations
avec les investisseurs :** Tél. : (514) 643-1000
www.metro.ca

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »